Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1913)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

langue des professeurs, et celle sans doute de la plus grande partie de leurs auditeurs.

Cette fois-ci il n'en est plus de même; il n'est plus question de spécialité (au surplus il y a des électriciens ailleurs qu'à Zurich), mais de cours de portée générale. Aussi restons-nous rêveur devant le communiqué du secrétariat central !

Ces cours sont-ils vraiment organisés par la société *suisse* des ingénieurs et architectes et pour *tous* ses membres? Ne sont-ils pas plutôt destinés à la section de Zurich ?

A la lecture de ce programme, dont *toutes* les conférences seront faites en allemand, il ne viendra certainement à personne l'idée que le *30* % des membres de la société parlent une autre langue que celle de Gœthe.

Ne sait-on pas à Zurich qu'il y a d'autres universités en Suisse où professent de brillants maîtres? Ignore-t-on qu'en Suisse romande seulement il y en a *quatre* qui auraient sans doute pu fournir des conférenciers éminents ? Le comité central ne se doute-t-il pas, qu'à Zurich même il est des savants dont la langue maternelle est le français ? Nous ne pouvons pas croire que tout cela ne soit connu.

Et chacun sait combien il est difficile de suivre avec fruits des cours dans une autre langue que la sienne et combien il est plus difficile encore de s'absenter pour une dizaine de jours, que l'on soit patron ou employé; et Zurich est si peu central. Il est possible que le programme en question satisfasse les ingénieurs et les architectes de la Suisse orientale, et les autres....?

Si le comité central désire que la société devienne toujours plus *suisse*, que les welsches, particularistes par tempérament, y entrent toujours plus nombreux, ce n'est pas en les laissant de côté que le but sera atteint. Nous reconnaissons volontiers que rien n'oblige le comité central à agir autrement; les statuts centraux n'indiquent nulle part que le français et l'italien sont admis comme langue de la société au même titre que l'allemand; mais pour nous tous, cela allait de soi.

Quoique écrits en français, nous espérons que ces quelques mots seront bien compris, et qu'on n'y verra pas autre chose que ce qui y est. Nous avons simplement voulu attirer l'attention sur le peu d'égards que l'on a parfois vis-à-vis de nous et qui justifie trop, malheureusement, notre réserve.

Il existe de nombreux ingénieurs et architectes qui ne parlent et ne comprennent que leur langue maternelle, on peut le regretter; ils n'en sont pas moins respectables. En Suisse, nous l'avions du moins toujours admis, la langue parlée par le plus grand nombre ne prime pas les autres; comme le dit l'article 116 de la constitution fédérale : « les trois langues, l'allemand, le français et l'italien sont langues nationales ».

Ne serait-ce plus le cas maintenant ? A. M[t].

Concours pour l'élaboration des plans d'un bâtiment destiné à la « Caisse hypothécaire et d'épargne du canton du Valais », à Sion.

Rapport du Jury.

Le Jury, composé de MM. *Fatio, Edm.*, architecte à Genève; *Jost, Eug.*, architecte à Lausanne; *Laverrière, A.*, architecte à Lausanne, (ce dernier, en remplacement de M. *Camoletti*, architecte à Genève, empêché), chargé de l'examen des projets présentés au concours, s'est réuni à la salle de gymnastique de l'Ecole normale, le 18 novembre, à 9 h. 30 du matin et, après avoir visité le terrain, a commencé ses opérations.

Le Jury a constaté que 72 projets ont été remis à la Direction de la « Caisse hypothécaire et d'épargne du canton du Valais » à la date du 15 novembre, conformément au programme et ont été numérotés dans l'ordre suivant, et d'après leur arrivée :

1. « Ijinkin »; 2. « Si On »; 3. « Rhône A & B »; 4. « Aigle »; 5. « Pratifori »; 6. « Boîte d'Épargne »; 7. « Valais »; 8. « Boîte à Fortune »; 9. « Kirk-Kilissé »; 10. « L'Or » (en or); 11. « 5 % »; 12. « Etoile »; 13. « Bonum Vinum lætificat cor Hominis »; 14. « Erid Resial te Erial Neib »; 15. « Louis d'Or »; 16. « Thomas Platter »; 17. « Oh Sion »; 18. « La Joconde »; 19. « Novembre » (or); 20. « Tire-Lire »; 21. « Galette »; 22. « Augustin »; 23. « St-Bernard »; 24. « Sur le Rhône »; 25. « Simplon »; 26. « Chavez »; 27. « Brouillard du Rhône »; 28. « Time is Money »; 29. « Jeanne Marie »; 30. « Sion »; 31. « Novembre 1912 »; 32. « Ecu »; 33. « C, H, S »; 34. « Sedunum » (a & b); 35. « Ma tante à Sion »; 36. « Sur Désir »; 37. « Esquisse »; 38. « L'Ecu »; 39. « Nul n'est parfait dans ce monde »; 40. « Pas de Sauce »; 41. « 3 3/4 % »; 42. « Bizu »; 43. « Agio »; 44. « Zins »; 45. « Brûlefer »; 46. « Sedunois »; 47. « Novembre » (italique); 48. « Les Moyens »; 49. « Sion »; 50. « Va Banque » (anglaise); 51. « Picardie »; 52. « C, V, S »; 53. « Va Banque » (majuscules); 54. « Heimatschutz »; 55. « Prospérité »; 56. « Monténégro »; 57. « Vers Pratifori »; 58. « Evolène »; 59. « Croix contre Croissant »; 60. « Lonza »; 61. « Le Rhône »; 62. « Or » (sépia); 63. « Nationale »; 64. « Majorie »; 65. « Bob »; 66. « Sedunum » (anglaise sépia); 67. « Sam »; 68. « Byzance »; 69. « Al Pari »; 70. « Moulin de la Galette »; 71. « Or » (au crayon); 72. « A ».

Après une inspection individuelle des projets, il a été procédé à un premier tour d'élimination. Trente-huit projets ont été ainsi écartés. Ce sont les numéros : 1, 2, 3, 4, 6, 8, 9, 10, 13, 14, 16, 24, 25, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 37, (hors concours, excès de largeur), 38, 39, 42, 46, 49, 50, 51, 52, 53, (hors concours, dimensions ne correspondant pas au programme), 54, 58, 60, 62, 63, 64, 70, 72.

Il a été ensuite procédé à un second tour d'élimination. Vingt-deux projets ont été écartés. Ce sont les numéros : 11, 12, 15, 17, 18, 20, 22, 23, 26, 28, 34, 36, 41, 43, 44, 48, 55, 56, 57, 59, 65, 66.

Les projets restants ont été examinés et ont donné lieu aux critiques suivantes :

N° 5, « Pratifori ». — Bon plan dans son ensemble. Les services des guichets bien compris. L'escalier conduisant aux salles fortes n'est pas suffisamment accessible au public et trop éloigné de la Direction. L'ordonnance de la salle des guichets laisse à désirer. Les toilettes du personnel et de la Direction sont toutes placées au sud. Celles du personnel incommodent les guichets. Les façades, mal étudiées, sont d'une architecture manquant de tenue.

N° 7, « Valais ». — La disposition générale est bonne. Les bureaux sont bien groupés autour des guichets. On voudrait voir la disparition des deux points entre le hall et le vestibule. Le départ de l'escalier de l'Administration est étriqué. Il est fâcheux que le bureau du sous-directeur ne soit pas indépendant. La cour, ouverte au nord, ne s'impose pas et fait perdre une place nécessaire aux étages. Les façades manquent d'étude.

N° 19, « Novembre » (or). — Projet d'une bonne tenue.

CONCOURS POUR LE BATIMENT DE LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU VALAIS

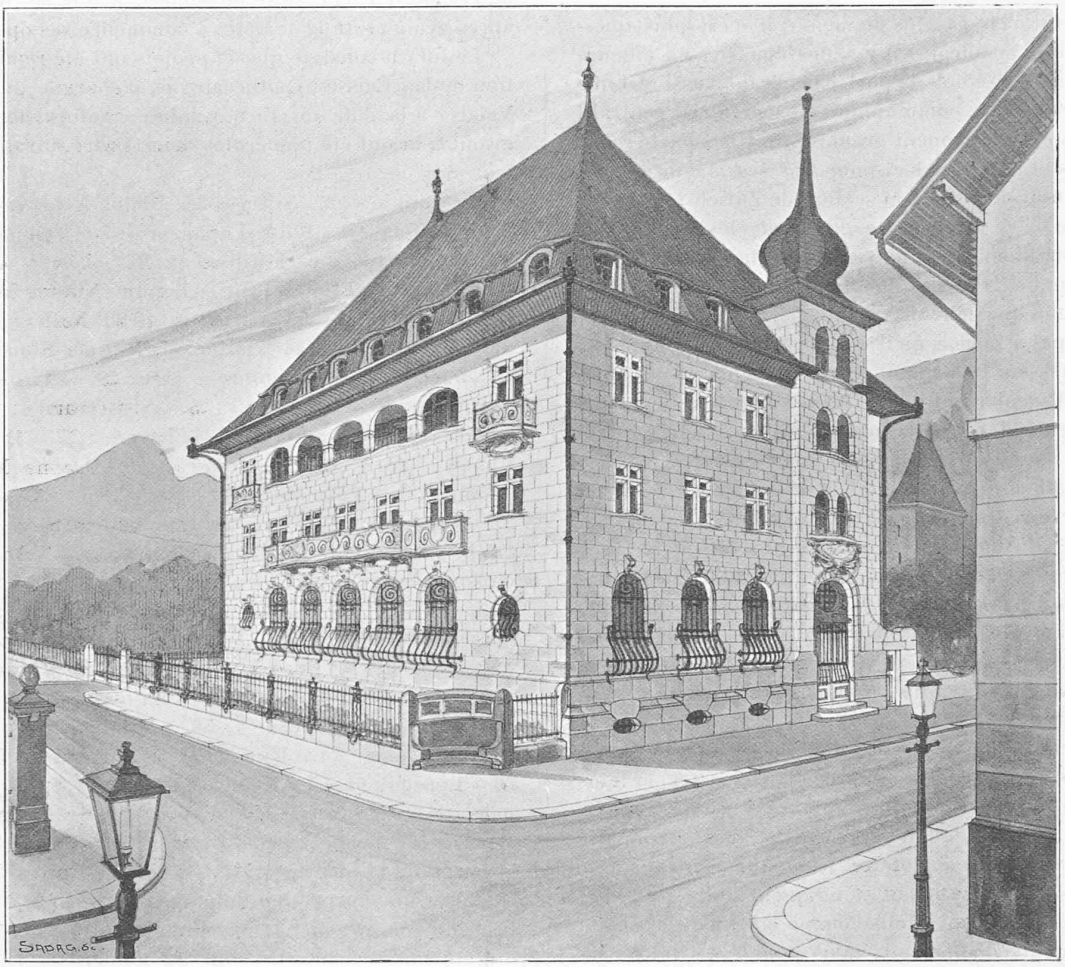

Perspective.

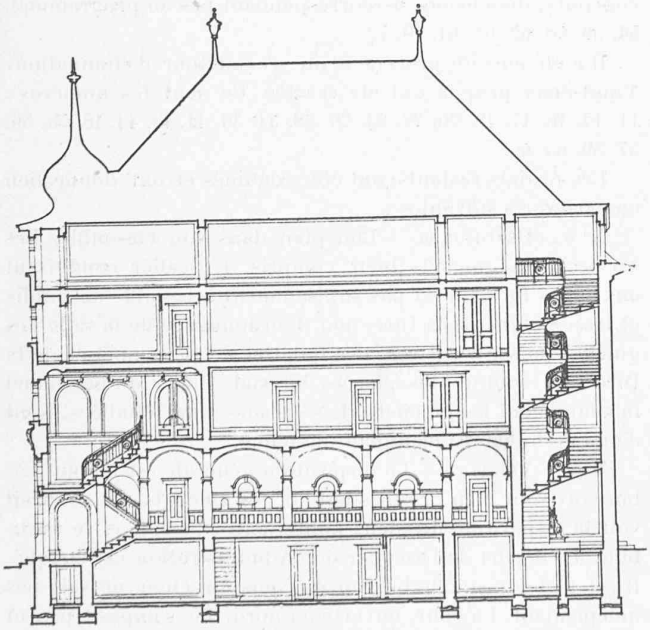

Coupe longitudinale. — 1 : 300.

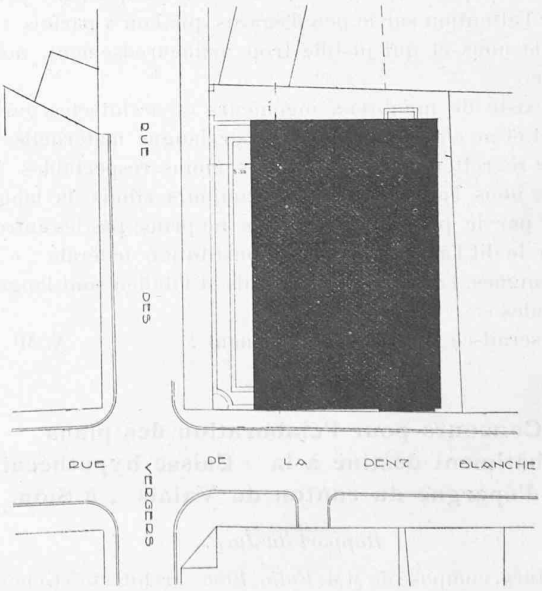

Plan de situation. — 1 : 600.

1er prix : projet «Brûlefer», de M. Ch. Gunthert, architecte, à Vevey.

CONCOURS POUR LE BATIMENT DE LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU VALAIS

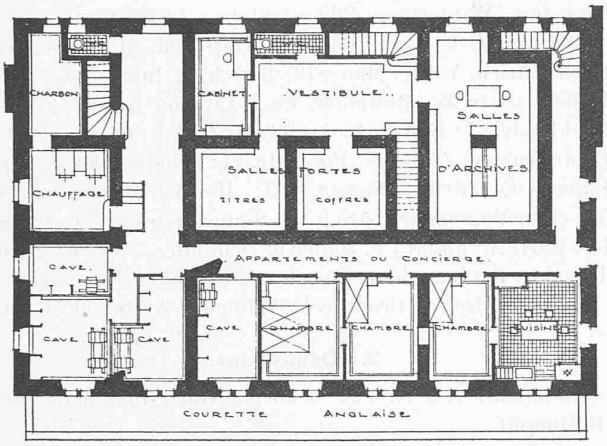

Plan du sous-sol. — 1 : 300.

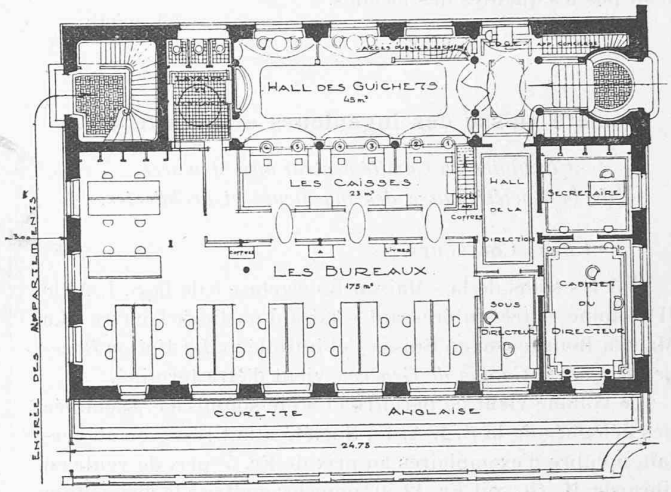

Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 300.

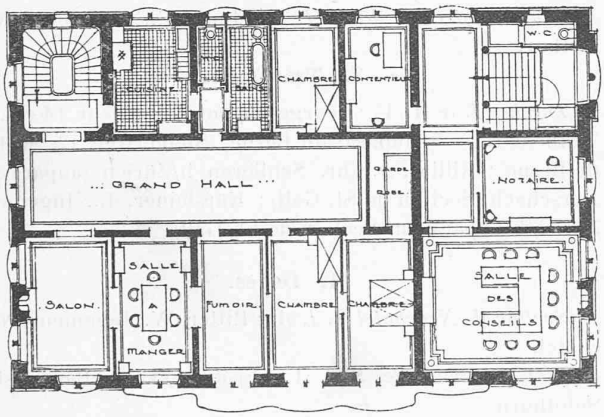

Plan du 1er étage. — 1 : 300.

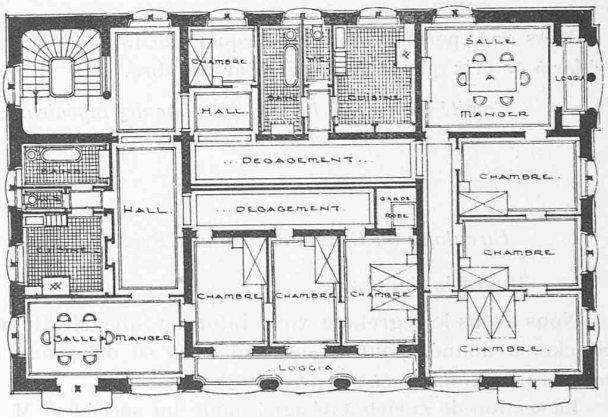

Plan du 2me étage. — 1 : 300.

1er prix : projet « Brûlefer », de M. Ch. Gunthert, architecte, à Vevey.

Bon plan, bien étudié, mais par suite de la réduction de la surface construite, tous les bureaux sont à l'étroit. Les services des guichets trouveraient difficilement leur place. Les façades sont agréables et bien dans le caractère d'un établissement de banque. L'entrée principale n'est pas heureuse.

N° 21, « Galette ». — La disposition générale du plan n'est pas mauvaise. Malheureusement les escaliers disséminés ne permettent pas de relations faciles entre les services des différents bureaux. L'escalier conduisant aux salles fortes, qui devrait être plus accessible au public et à la Direction, coupe le service des guichets. L'entrée principale se présente bien. L'escalier de l'Administration est difficile à trouver. Les façades, agréables, sont bien ordonnées.

N° 40, « Pas de Sauce ». — Ce projet, très sobrement exprimé, est d'une lecture facile. Le plan, très clair, est bien étudié. Cependant, le parti adopté pour la disposition des guichets, la surface excessive attribuée aux bureaux de la Direction ne permettent pas une bonne répartition des bureaux, ni un espace suffisant. Les façades, de bonnes proportions, sont bien ordonnées. Les couronnements des portes seraient cependant à revoir et certains détails, tels que les médaillons au rez-de-chaussée, pourraient disparaître.

N° 45, « Brûlefer ». — Ce projet s'impose d'emblée à l'attention du Jury par la tenue de son ensemble et l'impression de logique qui s'en dégage. Le plan, très bien étudié, répond bien aux exigences du programme. La disposition et l'emplacement des guichets permettent une très bonne répartition des bureaux de la comptabilité autour de ceux des guichets. Le hall est de bonnes proportions. L'escalier des locataires, très bien placé en arrière au N. O. ne gêne pas le libre développement des bureaux de la banque. Les sous-sols se divisent bien ainsi que les étages. L'escalier des salles fortes au rez-de-chaussée, partant du hall au nord, est superflu et perd de la place. L'escalier de la Direction devrait être remanié : l'arrivée au 1er étage est trop large pour le départ au rez-de-chaussée. Les façades sont d'une étude sérieuse et sont bien l'expression du plan.

N° 47, « Novembre » (italiques). — Ce projet possède de réelles qualités. Les bureaux sont bien groupés autour des guichets. L'ordonnance du hall, ne correspondant pas au nombre des guichets, n'est cependant pas très heureuse. L'escalier des locataires, placé au sud, coupe malencontreusement les services de la banque. L'entrée principale, passant sous l'escalier, est reserrée et manque d'étude. Les façades sont

intéressantes et bien étudiées. Il est regrettable que le plan n'ait pas les qualités des façades.

(A suivre).

Société suisse des ingénieurs et architectes.

Circulaire du Comité central aux Membres de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

CHERS COLLÈGUES,

Par les soins de la « Maison Bourgeoise » de la S. I. A. le II[d] volume — très intéressant — faisant partie de l'œuvre « La Maison Bourgeoise en Suisse » et intitulé : « *La Maison Bourgeoise dans le Canton de Genève* » vient d'être terminé.

Ce volume vient de paraître et a été soumis à l'Assemblée des délégués de la S. I. A. La Société a fait réserver un certain nombre d'exemplaires au prix de Fr. 5 (prix de vente en librairie *M. 10*, soit Fr. 12.50) pour les mettre à la disposition de ses membres à ce prix réduit.

Nous vous prions de profiter de cet offre, en vous servant du bulletin d'ordre ci-bas que vous voudrez remplir et détacher.

Nous nous permettons de remarquer que nous ne pouvons céder à ce prix que 1 exemplaire par membre.

Comité Central de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

Circulaire du Comité central aux Sections.

HONORÉS COLLÈGUES,

Nous avons le regret de vous informer que M. Huber-Stockar a donné, pour raison d'affaires, sa démission de membre du Comité central de notre Société.

La section de Zurich a désigné, pour lui succéder, M. le Dr *W. Kummer*, de Zurich.

Avec considération distinguée,

Le Comité central.

Zurich, 23 décembre 1912.

Changements dans l'état des membres pendant le quatrième trimestre 1912.

1. Admissions.

Sektion Basel des S. I. A. : Bernoulli, Hans, Architekt, Basel.

Bernischer I. & A. V. : Galluser, A., Dr Ing. Bern, Wylerstr. 31 ; Leuenberger, Otto, Kulturingenieur, Bern, Kirchenfeldstr. 57 ; Lichtenhahn, Hch., Civilingenieur, Bern, Spitalackerstrasse 65; Klauser, Hans, Architekt, Bern ; Walliser, Hermann, Architekt, Bern ; Zeerleder, Albert, ingenieur, Bern.

Section La Chaux-de-Fonds de la S. I. A. : Zollikofer, A., Stadtingenieur, La Chaux-de-Fonds.

St. Gallischer I.- & A. V. : Brunner, Adolf, ingenieur, St-Gallen, Notkerstrasse 18; Leuzinger Alfred, Architekt i/Fa. Leuzinger & Niederer, St-Gallen.

Sektion Waldstätte des S. I. A. : Krebs, Karl, Friedrich, Architekt, Luzern; Wiki, Eduard, Civilingenieur, Luzern.

Section du Tessin de la S. I. & A. : Bianchi, Arrigo, Ingegnere, Ferrovia Valle Maggia (Costruzione), Lugano.

Sektion Winterthur des I. & A. V. : Monkewitz, Alexis, Dipl.-Ing., Winterthur, Eduard-Steinerstrasse 13, II.

Zürcher I. & A. V. : Bäumlin, Gottfried, Maschineningenieur, Zürich, Auf der Mauer 19; Bœsch, F., Ingenieur, Zürich, Pestallozzistr. 33 ; Brettauer, Emil, Civilingenieur, Zürich V, Böcklinstr. 27 ; Haller, J., Architekt, Zürich ; Hässig, Viktor, Bauingenieur, Zürich V, Forchstr. 21 ; Klinger, Oskar, Dipl.-Ingenieur, Zürich, Seestr. 353; Henrici-Daverio, Julius, Maschineningenieur, Zürich IV, Sonneggstrasse 79 ; Schindler, Karl, Architekt i/F. Haller & Schindler, Zürich; Staub, Theodor, Bauingenieur, Zürich IV, Lindenbachstrasse 31.

Membre isolé : Brodtbeck, Wilhelm, Architekt, Liestal.

2. Démissions.

Bernischer I. & A. V. : Schorno, Karl, Ingenieur, Bern (Beaumont).

St. Gallischer I. & A. V. : Bœsch, W., Ingenieur, St. Gallen ; Kopp, Louis, Architeckt, Amriswil.

Section vaudoise S. I. & A. : Grenier, W., ingénieur, Lausanne.

Sekt. Winterthur des S. I. A. : Jung, E., Architekt, Winterthur.

3. Transferts.

Zürcher I. & A. V. : Georges Golliez, Ingenieur, OErlikon, Tannenstrasse 3 (auparavant Berne, Steigerweg 12, Section de Berne); Killias, A. Chr. Schlieren b/Zürich (auparavant Rorschach, Section de St. Gall) ; Kürsteiner, L., Ingenieur, Zürich I (auparavant Section de St. Gall).

4. Décès.

Section de Neuchâtel S. I. A. : Ritter, W., Ingenieur, Neuchâtel.

Slkt. Solothurn des S. I. A. : Fröhlicher, J., Baumeister, Solothurn.

Zürcher I. & A. V. : Zodel, Louis, Oberingenieur, Zürich V.

Membre isolé : Wyss, Otto, Ingenieur, Bern, Hallerstrasse 41.

5. Changements d'adresse.

Sekt. Aargau des S. I. A. : Schmid, Jakob, Civiling, Aarau, Bachstrasse.

Bernischer I. & A. V. : Rothpletz, Ferdinand, Grenchen, Meyer, R., Ingenieurbureau, Thun ; Moll, A., Ingenieur, Bauleiter des Kraftwerkes Olten-Gösgen, Aarau ; Munschwyler, J., Ing., Bern, Weissenbuhlweg 7.

Bündner I. & A. V. : Bernasconi, Erminio, Sekt.-Ing. der Rhät. Bahn, Samaden.

St. Gallischer I. & A. V. : Hunziker, Guido, Bagdadbau, Adana (Asie mineure).

Sekt. Waldstätte des S. I. A. : Durrer, Fritz, Ingenieur, Luzern, Neustadtstr. 2.

Sekt. Winterthur des S. I. A. : Gut, Ferdinand, Architekt, Tristan, Harrow on the Hill, South Hill Avenue (England).

Zürcher I. & A. V. : Kronauer, F., Ingenieur, Zürich V, Zürichbergstrasse 66 ; Strupler, Oskar, Masch.-Ingenieur, Goldbach b/Küsnacht; Kürsteiner, L., Ingenieur, Zürich Bahnhofstrasse 39.

Lausanne. — Imprimerie E. Toso & Cie, Louve, 8.